



prise de parole

Ensemble, défendons nos retraites !

La Première Ministre a annoncé Le 10 janvier le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.



F.S.U.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

On nous dit : Une réforme nécessaire du point de vue économique !?

Contrairement au discours gouvernemental d'une réforme "nécessaire", il n'y a aucune urgence économique : le système des retraites est excédentaire en 2022 et il retrouvera l'équilibre dans toutes les hypothèses entre 2035 et 2070. Le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites ne dit pas autre chose.

Par ailleurs, s'il y avait besoin de combler des déficits épisodiques, d'autres financements sont possibles : hausse minime des cotisations salariales et patronales, remise à plat des exonérations de cotisation, lutte contre la fraude fiscale, mise à contribution du capital à travers des prélèvements sur les dividendes des actionnaires...

Juste un exemple, chaque année, ce sont 160 milliards d'aides qui sont octroyées aux entreprises, principalement aux plus grandes. C'est deux fois et demi le budget de l'Education nationale et 16 fois le déficit du système de retraite prévu en 2023. **Faire porter les efforts sur les seul-es salarié-es est un choix politique délibéré.**

On nous dit que cette réforme est justifiée par l'allongement de l'espérance de vie.

L'augmentation de la durée de vie comme justification à la réforme est un leurre. L'espérance de vie stagne depuis quelques années : elle était de 85 ans et demi pour les femmes et 79,2 ans pour les hommes en 2014 et aujourd'hui c'est 85,4 ans et 79,3 ans. La durée de vie ne s'allonge plus depuis 10 ans. Quant à l'espérance de vie en bonne santé, parlons-en, c'est-à-dire sans incapacité, elle est actuellement de 66 ans pour les femmes et 64 ans et demi pour les hommes. Et elle n'augmente pas... A 62 ans, 25 % des hommes les plus pauvres sont décédés contre 5% des plus riches. Entre 55 et 64 ans, près de la moitié des salarié-es subissent un arrêt de travail imposé (chômage, maladie ...).

Avec cette réforme, ce sont les plus fragiles qui seront les plus pénalisés-es.

La mise en place d'un « index », censé rendre visible la place des seniors dans les entreprises, ne changera hélas rien à cette situation comme l'a montré l'index sur l'égalité entre les femmes et les hommes, qui a eu un effet nul sur la situation concrètes des femmes dans les entreprises.

Une réforme égalitaire entre les femmes et les hommes ?

À l'heure actuelle, si les salaires des femmes sont inférieurs en moyenne de 22 % à ceux des hommes, l'écart est encore plus important concernant les pensions. C'est dire si la question de l'égalité Femme/Homme sur ce type de réforme est fondamentale.

L'allongement de la durée de cotisation est injuste, il pénalise les personnes qui ont des carrières courtes et qui, déjà aujourd'hui, n'atteignent pas la durée de cotisation exigée. Ce sont en majorité des femmes dont la durée de carrière reste encore inférieure à celle des hommes, de plus de 2 ans en moyenne. **Une conséquence visible de cet état de fait est le taux de pauvreté des femmes retraitées aujourd'hui sensiblement plus élevé que celui des hommes (10,4 % contre 8,5 %).**

Et les pensions de reversions qui passent de 51 ans avant 2009 à 55 ans aujourd'hui et 62 ans à partir de 2025

Cette violente réforme va toucher immédiatement des gens qui pensaient partir à la retraite dès septembre, ils seront obligés de rester au travail alors qu'ils sont à quelques mois de leur départ. Pour certains, cela se traduira par l'obligation de faire un an de plus de travail. Pour les autres cela se traduira par l'obligation de faire 2 ans de plus lorsque la réforme s'appliquera pleinement en 2030 !!

3 Exemples

Augmentation des retraites existantes ?

L'augmentation de la pension minimale de 100 euros par mois, mesure qui devrait probablement concerner l'ensemble des retraités et l'engagement qu'un salarié au Smic aura une pension égale à 85 % du Smic est une promesse datant de... 2003. Cette pension minimale est conditionnée au fait d'avoir fait une carrière complète. Si tel n'est pas le cas elle sera moindre. De plus, il n'est pas indiqué que cette pension minimale serait revalorisée comme le Smic.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration

de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

La grande avancée civilisationnelle qu'a apportée la retraite par répartition a été de faire de cette période de la vie, non pas l'antichambre de la mort, mais une phase de la vie où, encore en relative bonne santé, nous pouvons nous adonner à des activités sociales libres. C'est cette avancée que toutes les réformes néolibérales remettent en cause en voulant nous faire travailler toujours plus pour la plus grande profitabilité du capital.

Parce que nos organisations syndicales représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraité.es, nous donnons aujourd'hui le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Organisez-vous dans votre secteur, votre entreprise, prenez des initiatives pour montrer votre refus de cette réforme. Signez la pétition intersyndicale proposée par l'ensemble des syndicats.

Tous les syndicats présents aujourd'hui ont d'ores et déjà décidé de se réunir ce soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Nous vous appelons à une lutte dans la durée si c'est nécessaire, jusqu'au recul du gouvernement et, unis, nous vaincrons !